

Conseil municipal du 22 mai 2024

Résolution municipale présentée par Pierre JAKUBOWICZ, Nicolas MATT, Catherine TRAUTMANN et Jean-Philippe VETTER au nom des groupes Centristes et Progressistes, Faire Ensemble Strasbourg et Union de la Droite et du Centre

Répondre à la situation d'urgence des clubs sportifs

Exposé des motifs :

Le 26 avril dernier, douze clubs de football strasbourgeois se sont rassemblés de manière inédite au sein de « l'Union Football Strasbourg » pour alerter les pouvoirs publics locaux des grandes difficultés rencontrées par leurs structures.

Un manque de financement et d'investissement dans les clubs et les infrastructures sportives est souligné, plongeant nombre de clubs dans une situation critique, qui ne leur permet plus d'assurer la continuité et la pérennité de leurs activités.

Dans une ville comme Strasbourg, une telle crise dans le milieu sportif n'est pas sans conséquences. Au-delà du rayonnement national et international suscité pour Strasbourg par les résultats de ces clubs, les structures sportives participent de manière cruciale à la vie de nos quartiers : en créant du lien social, en ramenant une partie de la jeunesse perdue ou en difficultés vers l'emploi et la société, en participant à la lutte contre la sédentarité et au maintien en forme de la population...

Il convient dès lors pour le Conseil municipal, au regard des nombreuses difficultés rencontrées par les clubs et de leur rôle social majeur, de réagir au plus vite et d'initier dès aujourd'hui un plan de soutien massif et durable aux clubs de football.

Résolution :

Considérant le rôle social et d'éducation populaire des clubs sportifs, et au regard de la nécessité de soutenir l'action de ces clubs et d'investir dans les équipements mis à leur disposition, le Conseil municipal de Strasbourg décide de :

- La création d'un fonds d'urgence à destination des clubs sportifs ;
- La création d'un groupe de travail associant l'ensemble des groupes politiques et les membres de la commission des finances chargé d'une part de faire un état des lieux des équipements sportifs et de leur état à Strasbourg, d'autre part d'étudier la répartition des créneaux d'entraînement mis à disposition des clubs afin de voir où il conviendrait d'en ajouter, puis chargé d'élaborer un plan d'investissement et de réhabilitation des infrastructures, ainsi que d'établir les besoins en financement de créneaux d'entraînements supplémentaires ;
- L'organisation d'Assises du sport, réunissant tous les responsables de clubs sportifs strasbourgeois, afin de faire un diagnostic des besoins et des difficultés rencontrées par ces clubs.